

## **ParcourSup : des premiers chiffres qui confirment des avancées en matière d'égalité des chances**

Le 5 septembre dernier, la phase principale de la plateforme d'affectation ParcourSup s'est achevée. À l'issue de la procédure normale, 583 032 ont reçu une proposition d'admission dans l'enseignement supérieur, contre 541 204 en 2017 avec APB. C'est donc 40 000 étudiants en plus qui cette année vont pouvoir étudier dans une formation de leur choix. Pourtant, il restait le 5 septembre 7 745 candidats sans affectation dont 3 674 lycéens. En 2017 il restait autant de candidats néo-bachelier à la fin du mois de septembre, à l'issue de la phase complémentaire. Une légère avance positive qui doit permettre au Ministère de tout mettre en œuvre pour qu'il ne reste aucun candidat sur le carreau, comme la Ministre Frédérique Vidal l'a promis avant l'été. La FAGE attend de la Ministre qu'elle respecte sa promesse et invite les candidats sans affectation à s'inscrire à des formations avec la procédure complémentaire ou à solliciter la commission d'accès à l'enseignement supérieur.

Comme son prédécesseur, ParcourSup présente des limites techniques à surmonter mais il a permis des avancées non-négligeables en matière d'égalité des chances entre les candidats. Si une première analyse de la session d'affectation de 2018 est possible, il faudra attendre que le Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation publie l'ensemble des chiffres avant de pouvoir tirer un bilan complet et objectif.

La fin de la sélection par tirage au sort est une avancée, mais elle n'est pas significative. Pour la FAGE, l'enjeu de la loi ORE et de ParcourSup était en priorité de permettre à chaque jeune de s'inscrire et de réussir dans la formation de son choix et de limiter l'échec massif en licence, ce gâchis humain, problème majeur de nos Universités.

Si les performances techniques de ParcourSup ne font pas beaucoup mieux qu'APB, la non-hiérarchisation a le mérite de permettre à l'ensemble des candidats de choisir en conscience durant l'été leur affectation définitive, limitant les mécanismes d'auto-censure qui minaient le fonctionnement d'APB. Désormais le processus est plus clair, et la plateforme révèle sans surprise les inégalités très importantes provenant du système éducatif français. Le stress des candidats reste important, en particulier sur une période de quelques mois au milieu de laquelle se déroulent les épreuves du baccalauréat.

Outre la dimension technique de la plateforme, les premiers chiffres à l'issue de la procédure principale pointent des avancées substantielles en matière d'égalité des chances :

\_ La fin de la priorité académique et l'instauration de quota « mobilité » a permis de favoriser la mixité, notamment à Paris : au 6 septembre, plus de 43 % des candidats de l'académie de Créteil ont eu une proposition à Paris, contre 26 % avec APB.

\_ L'instauration de quota de boursiers et une meilleure politique d'admission des bacheliers professionnels et technologiques dans les formations courtes et professionnalisantes ont permis une affectation plus juste et plus efficace cette année pour ces deux publics : près de 65 % des bacheliers professionnels ont eu une proposition en STS, contre 53 % en fin de procédure en 2017 ; près de 21 % des bacheliers technologiques ont eu une proposition en DUT, contre 12 % en 2017.

La FAGE s'est donnée pour objectif d'obtenir plus de justice sociale tant dans l'accès que dans la réussite dans les études supérieures et ces premiers éléments montrent des avancées significatives en la matière.

Il convient désormais d'analyser ces chiffres pour les 40% de formations sélectives, souvent très élitistes, comme

### Contact Presse

**Alexandra Gonzalez**  
Attachée Presse  
06 75 33 79 30  
alexandra.gonzalez@fage.org

**Jimmy Losfeld**  
Président  
06 86 63 41 44  
jimmy.losfeld@fage.org

79 rue Perier - 92120 Montrouge  
Tél. +33 1 40 33 70 70 - contact@fage.org

[www.fage.org](http://www.fage.org)

Organisation étudiante représentative membre du CNESER et du CNOUS  
Association agréée de jeunesse et d'éducation populaire, membre de l'ESU et du CNAJEP



international  
jeunesse  
**représentation**  
fédéralisme  
innovation sociale  
formation

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

les Prépas ou encore les écoles de commerce et d'ingénieurs.

Dans les formations non-sélectives, 135 000 "oui si" ont été proposés. Ces parcours d'accompagnement personnalisés pour la réussite des étudiants doivent cependant se concrétiser et être efficaces pour aider les étudiants.

La FAGE rappelle que l'affectation de plus de 800 000 jeunes chaque année est un défi pour notre pays, mais c'est aussi un enjeu économique et social. Lutter contre le chômage massif des jeunes et permettre l'élévation du niveau de qualification global des nouvelles générations doit être une priorité. A ce titre il est nécessaire d'étudier précisément les questions de calendrier, car ajouter un mois dans la procédure d'affectation permettrait de rendre l'affectation plus efficace mais surtout moins anxiogène pour les candidats. De plus, la FAGE propose de réintroduire la hiérarchisation des vœux exclusivement dans la phase complémentaire afin d'accélérer cette dernière. Au-delà de ces quelques propositions de bon sens, la FAGE formulera d'autres revendications d'amélioration pour la plateforme dès lors que l'ensemble des chiffres seront rendus publics. La FAGE appelle le Ministère à faire preuve de la plus grande transparence à cet égard comme cela fut le cas pendant la période d'affectation.

ParcourSup est l'un des éléments d'une réforme plus globale qui ambitionne d'améliorer l'articulation entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur : le Plan Étudiants.

La FAGE reste attentive à ce que l'actualité de ParcourSup ne fasse pas oublier aux pouvoirs publics ses promesses sur l'orientation au lycée, sur la construction de 60 000 logements étudiants, sur l'évolution de la licence pour faciliter les réorientations et développer les pédagogies innovantes, sources de réussite pour le plus grand nombre. La FAGE rappelle que seul un investissement budgétaire d'un milliard d'euros par an permettra de concrétiser la démocratisation de l'accès et de la réussite de l'enseignement supérieur.

## Contact Presse

**Alexandra Gonzalez**  
Attachée Presse  
06 75 33 79 30  
alexandra.gonzalez@fage.org

**Jimmy Losfeld**  
Président  
06 86 63 41 44  
jimmy.losfeld@fage.org

79 rue Perier - 92120 Montrouge  
Tél. +33 1 40 33 70 70 - contact@fage.org

[www.fage.org](http://www.fage.org)

Organisation étudiante représentative membre du CNESER et du CNOUS  
Association agréée de jeunesse et d'éducation populaire, membre de l'ESU et du CNAJEP